



Montfaucon

Mai 2023

Infos

Editorial

MI-MANDAT POUR LE CONSEIL MUNICIPAL

De nombreux articles, nombreuses réflexions apparaissent dans la presse spécialisée de la vie communale sur ce sujet.

Cela m'a paru intéressant aussi de parler de ces trois années qui viennent de s'écouler et des trois qui nous attendent.

Premier constat, malgré la longue, lancinante pandémie, que le temps a passé vite !

Ce n'est pas le temps consacré, tellement important, tellement lourd, qui a passé vite, mais celui du déroulement des actions, des projets avec un leitmotiv : arrivera-t-on à conclure ??



Deuxième constat, personnel et je pense que les collègues du conseil font le même, le conseil municipal fait un ! Et cela, on le doit à la bonne volonté de chacune et chacun, à la volonté de consacrer son temps, ses efforts et ses compétences à l'intérêt villageois, mais aussi à notre manière de travailler.

J'entends ici et là : « je vais au conseil municipal, la boule au ventre ! ». Ce n'est pas, je crois, le cas à Montfaucon.

Sur le travail réalisé, sur les actions engagées, que citer ?

- La gestion d'une commune, de ses besoins, des demandes, est d'une belle intensité quotidienne pour le Maire, les élu-e-s, le personnel. La période de pandémie, l'inflation l'ont rappelé.
- La prise en compte de notre biodiversité, engagée bien avant, la gestion des espaces naturels et surtout ces inexorables chutes d'arbres dépérissant en forêt, mais pas qu'en forêt, ont mobilisé.
- Objet de réflexions et d'actions antérieures dont l'habitat, le vieillissement de la population est pris en compte.
- De même, que de temps consacré, et avec de réels résultats, au service périscolaire.
- L'accompagnement associatif, l'accompagnement de manifestations de haut niveau : culturelles, sportives, patrimoniales a permis de porter un formidable éclairage, jusque hors la Comté, sur notre commune.

- L'intercommunalité raisonnée a vu le SIVU-SAGES s'engager dans un projet de restauration du stade de Gennes et au sein du Syndicat du Plateau, l'Ecole de Musique bénéficie des attentions municipales falcomontaises..

A poursuivre, plusieurs sujets d'une grande importance, par le contenu ou la méthode (liste non exhaustive) doivent être mis en exergue.

- La volonté de travail participatif : le groupe de travail MOBILITES en est une illustration avec des propositions puis décisions concrètes.
Des actions plus modestes, mais ô combien réelles, ont vu le jour avec un accompagnement communal : la loge des vergers suivi de la petite vigne identitaire. Le poulailler partagé qui va apparaître sous peu est de même veine.
- Le projet d'évolution-amélioration de la salle d'accueil conjugué aux besoins périscolaires, a aussi déjà mobilisé en temps et énergie participatifs. Il va se concrétiser, mobilisant encore, au cours des ces 3 années. Le projet est lourd : en énergie à consacrer, financièrement... mais indispensable. Trois ans ne seront pas de trop pour conclure.
- La transition écologique, la transition énergétique avec les volets communaux et les volets particuliers ont été engagées. Pour le conseil municipal, ces dossiers sont cruciaux, mais dossiers participatifs de longues haleines. Faire de Montfaucon, une commune exemplaire en matière d'énergie renouvelable solaire, d'usage raisonné de l'eau, de diminution de l'artificialisation des sols (le travail s'engage cour de l'école).
- La création municipale des 2 cellules commerciales contiguës au bar, devient un lourd dossier... mais exemplaire.
- Le patrimoine : il n'y a pas de petit ou grand. Depuis plusieurs mandats, ce sujet est sur la table notamment avec l'association Le Château et plus récemment avec Avalfort. Plusieurs chantiers sont à ouvrir dont le lavoir de la Chaintre.
- D'autres sujets nous interpellent : comment maintenir une activité culturelle à l'église ? le fonctionnement de l'école ?, entre autres, mais la commune n'a pas toutes les compétences administratives.

Et pour conclure... trois années de « Pain sur la planche » !!.

Pierre CONTOZ, Maire

AU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 avril 2023

Secrétaire de séance : Catherine PARDONNET

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN MATIERE DE DROIT DES SOLS

Déclarations préalables :

- Florent PAGNOT : pose d'un bardage
- Sébastien CLEMENT : pose de panneaux photovoltaïques
- Arnaud BRACONNIER : construction dalle béton pour piscine hors-sol
- EDF-ENR (Yves PILLOT) : pose de panneaux photovoltaïques

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

- Renouvellement de la convention avec les CDEI pour l'entretien des espaces verts
- Attribution d'une concession à la famille GASTEL au cimetière-extension

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

AU SUJET DE L'ELABORATION BUDGETAIRE

En préambule, le Maire a rappelé les documents préparés et distribués, les réunions de travail-information et le contexte de la gestion 2022 dans le cadre de la fin de la pandémie, de l'évolution du coût des énergies et de l'inflation.

Compte administratif 2022 du budget communal

Fonctionnement :

➤ Recettes	1 333 127,05 €
➤ Dépenses	1 090 102,67 €
Excédent 2022	291 094,20 €
NB : en 2021 excédent	243 024,38 €

Investissement :

Recettes	915 991,90 €
Dépenses	627 424,90 €
Excédent 2022	288 567,00 €
NB : en 2021 déficit de	92 090,44 €

Compte administratif 2022 du budget péri-extrascolaire

Fonctionnement :

➤ Recettes	235 655,73 €
➤ Dépenses	200 764,29 €
Excédent 2022	34 891,44 €

Ces 2 comptes administratifs du Maire, les comptes de gestion du comptable et l'affectation des résultats au BP 2023 ont été adoptés à l'unanimité.

Budget primitif communal (Fonctionnement et Investissement) 2023.

Il tient compte des transferts de compétences à la Communauté Urbaine du Grand Besançon, d'une

légère hausse de dotations de l'Etat et du budget annexe du service péri-extrascolaire.

Il s'établit ainsi :

Fonctionnement :

Recettes et Dépenses équilibrées : **1 685 380 €** soit une hausse constatée de 20,3% permettant un autofinancement des investissements à hauteur de **523 646 €** soit une somme (très significative) quasi identique à 2022.

Investissement :

Recettes et Dépenses équilibrées : **1 057 065 €** sachant que 68 000 € sont versés à la CU GBM pour le transfert de la voirie.

NB : un emprunt de 200 000 € sera envisagé après examen des coûts prévisionnels des projets engagés.

Ces deux budgets ont été adoptés à l'unanimité.

Ressources fiscales 2023

Rappel : depuis 2021, les communes ne perçoivent que les produits des 2 taxes foncières (TFB – TFNB) dont la part départementale de la taxe foncière.

L'Etat, par la loi de finances 2022, a procédé à une révision des bases des TF de + 7,1 %.

C'est de ce montant qu'évoluera la fiscalité en 2023.

Compte-tenu de ce contexte, le conseil municipal unanime décide de maintenir, SANS AUGMENTATION, les taux fixés en 2022 à savoir :

- pour le Foncier Bâti à 33,53 %
- pour le Foncier non Bâti à 28,14 %

Budget annexe du service péri et extra-scolaire.

Le 5^{ème} budget après la mise en place en 2019, a été adopté le 23 mars, à hauteur de 228 365 €.

Le budget communal apporte 74 609 €, par l'impôt pour l'équilibrer.

Il se décompose en 5 parties : garderies + pause-méridienne + cantine, temps d'activités pédagogiques du jeudi (TAP), ALSH (Ruche) de vacances, chantiers de jeunes d'été, ludothèque.

Informations sur le compte de gestion et le budget du CCAS.

Elles ont été données par Anne-Marie POTY .

Le budget 2023 s'élève à **2 114 €** comprenant en recettes 63 € de résultat 2022 et un apport du budget communal de 2 000 €.

Subventions à associations

C'est un montant de 30 328 € qui a été inscrit au profit principal des activités associatives soutenues par la commune, s'ajoutant aux appuis importants de la commune.

Versement des adhésions à organismes

La commune adhère à divers groupes ou organismes : Agence d'urbanisme de GBM - Conservatoire Botanique National de Franche-Comté - Fondation du Patrimoine - Association des Maires du Doubs - Association des Maires Ruraux du Doubs - Association VIAFRANCIGENA - Association des Communes Forestières – CAUE - AD@T - CWA Panneau Pocket.

Les montants sont fixés par les assemblées générales des organismes.

Renouvellement adhésion panneau Pocket

Elle est décidée pour 2 années, pour un coût annuel de 180 €. A ce jour, le nombre d'abonnés (gratuitement !) s'élève à 405.

Convention ACTES avec la préfecture

Elle permettra le transfert dématérialisé des actes soumis au contrôle de légalité. Le connecteur à installer coûtera 552 € pour 3 années.

Remboursement par le Club de Football.

Le montant s'élève à 144 € pour la perte de matériels prêtés par la ville de Besançon.

■ AFFAIRE DE PERSONNEL

Il sera mis fin à un contrat de personnel mis à disposition à l'école à compter du 1er juillet 2023.

■ AFFAIRE DE PATRIMOINE

Jacques TONNERRE a donné toutes informations concernant le transfert de la statue de la vierge à Poligny pour restauration.

■ AFFAIRE D'URBANISME, DE TRAVAUX

Projet de cellules commerciales au 46 rue du Comté de Montbéliard

Un avenant est accepté pour modifier le marché de l'entreprise Maisons Contoz.

■ AFFAIRE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Carte scolaire à la rentrée 2023

Par lettre du 27 mars, le DASEN fait part de la suppression d'un poste compte-tenu des effectifs prévisionnels / 117 élèves à ce jour contre 136 en 2022-2023. Le nombre de classes passera de 6 à 5.

Chantiers de jeunes

Une réflexion est en cours sur l'évolution nécessaire..

■ AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE

Dernier conseil syndical du Plateau

L'étude confiée par le syndicat à l'AUDAB pour étude en matière culturelle sur le Plateau a été présentée. Elle prendra en compte les besoins en locaux de l'Ecole de Musique du Plateau.

Voirie

Le conseil a été informé que GBMétropole engage la réparation d'un mur de soutènement de la voie d'accès à La Charade.

■ AFFAIRE DE VOIRIE

Lors des travaux du groupe de travail mobilité, validés par le conseil municipal, il a été décidé de créer sur plusieurs de nos rues, des voies partagées, rue des Grandes Terres, rue de la Falaise ainsi que la rue du Bois Levant.

Quelques rappels de fonctionnement :

Une rue partagée est une rue sur laquelle les règles de circulation diffèrent des autres rues et où les aménagements permettent aux usagers,

particulièrement les piétons et les cyclistes, de circuler de façon sécuritaire.

Les véhicules doivent emprunter les côtés pour se croiser tout en veillant à l'absence de cyclistes ou de piétons sur les accotements. En cas de présence de ceux-ci, les véhicules ralentissent et se calent derrière le cycliste ou le piéton pour laisser passer les véhicules qui viennent en face



Après quelques temps et en fonction des remarques qui pourraient remonter du village, ces aménagements tracés pourraient être étendus.



PHOTOVOLTAÏQUE, la suite...

Dans la suite de la 1^{ère} réunion sur le Photovoltaïque, qui a permis d'accéder à un 1^{er} niveau de connaissance sur les principes de cette énergie renouvelable, la municipalité organise 2 réunions sur le mois de Mai.

La 1^{ère} réunion concerne les installations individuelles, jeudi 11 mai à 20h00 en Mairie.

La Maison de l'Habitat animera la réunion, et répondra à toutes les questions concernant votre projet d'installation individuelle. Puissance à prévoir, réglementation, critères de choix d'un installateur...

La 2^{ème} réunion concernera le projet de « Centrale villageoise Photovoltaïque », elle se tiendra en Mairie, jeudi 25 mai à 20h00.

Nous détaillerons la démarche de ce type de projet, avec, en 1^{er} lieu, une étude du potentiel de production et d'autoconsommation. Dans ce sens, merci aux participants de venir avec un relevé de leur consommation journalière : téléchargez l'application « Edf & moi » ou « HelloWatt » sur votre téléphone, et vous accéderez à vos données.

Vincent GIRARD, Adjoint Environnement

PROBLEME INSOLUBLE !

Ce mois-ci, écrire quelques lignes m'est difficile. Non que la vie municipale soit compliquée ou que l'ambiance de travail soit lourde. Rien de tout ça !

L'échange, la collaboration, les projets sont au rdv.

Un défaut d'inspiration, un questionnement récurrent sur le message à communiquer, mais avant tout une certaine lassitude face à la lenteur de mise en mouvement des uns et des autres au quotidien au niveau écologique sont autant d'éléments de réponse.

Poursuivre sa vie, comme avant, sans questionner ses pratiques, ses désirs, parfois si nocifs à l'environnement, est difficilement compréhensible. L'individualisme, l'avidité et l'apathie nous empêchent d'avancer davantage pour la résolution des problèmes climatiques.

Si je n'écoutais que mon cœur et ma raison, j'aborderais, c'est certain, un sujet en lien avec le climat, son dérèglement, qui nécessite de notre part tant de changements dans nos vies et dans une telle urgence... J'entends alors les réactions : « Quelle rabat-joie », « y'en a assez de tout ça », « ras le bol de l'écologie » ! Evoquer le climat sous toutes ses dimensions peut alors s'accompagner de rejet plus que d'adhésion, j'en suis bien consciente.

Voici un problème bien difficile à résoudre !

J'ai alors décidé de me mettre « au vert » et de ne pas être systématiquement au rdv tous les deux mois sur Montfaucon Infos, ayant peut-être, comme vous, besoin de respiration... avant de poursuivre les actions pour la bonne cause.

A chacun de prendre son destin en mains, sans oublier l'avenir de la planète...et des générations à venir dans le monde entier.

Catherine PARDONNET Ver(t)s l'avenir

Médicaments au volant, un danger sous-estimé

De nombreux traitements altèrent en effet notre capacité de conduire.

Certains médicaments permettent certes à des malades de prendre le volant. Les personnes atteintes d'épilepsie, par exemple, ne sont autorisées à conduire qu'après un certain temps sans crise et les médicaments leur sont donc d'une grande aide.

Mais de nombreux principes actifs peuvent affecter la capacité de conduire. Ils peuvent, par exemple, être à l'origine d'épisodes de somnolence ou de troubles de la vision et réduire la capacité de réaction ainsi que la concentration. La consommation additionnelle d'alcool ou la prise simultanée de différents médicaments peuvent, en outre, renforcer ces effets négatifs.

La prudence est particulièrement de mise pour les substances suivantes : médicaments contre la grippe et la migraine, antidouleurs, calmants et somnifères, collyres et pommades ophtalmiques, antiallergiques, antidépresseurs, neuroleptiques, stimulants (par exemple coupe-faim), régulateurs de tension artérielle ou encore certains remèdes à base de plantes.

La combinaison avec de l'alcool, d'autres médicaments ou des drogues, peut réduire encore davantage votre capacité de conduire.

Avant de prendre le volant, lisez la notice d'emballage et informez-vous auprès de votre médecin ou dans une pharmacie, sur les effets secondaires d'un médicament. Soyez particulièrement prudent si vous prenez un tranquillisant ou un somnifère : leurs effets peuvent encore se faire sentir le lendemain.

Guillaume BLANDIN, « Expérience et ambition pour vivre ensemble »

EAU ... DONNEZ VOTRE AVIS A GBM



Grand Besançon Métropole s'intéresse à vos habitudes de consommation d'eau du robinet et d'eau en bouteille



Le Département Eau et Assainissement (DEA) de Grand Besançon Métropole réalise une enquête sur les habitudes de consommation d'eau du robinet et d'eau en bouteille des Grands Bisontins.

Dans le cadre de celle-ci, un questionnaire pourra vous être soumis par téléphone et/ou par mail au cours des mois de mai et de juin prochains. Les réponses à ce questionnaire sont strictement anonymes, confidentielles et traitées à des fins purement statistiques.

Les résultats de cette enquête vous seront communiqués à la fin de l'année 2023 via le bulletin municipal de votre commune et le magazine PLUS du Grand Besançon.

Pour tout renseignement complémentaire ou en cas de problèmes rencontrés au moment de la réalisation de l'enquête, le DEA reste à votre disposition par mail à l'adresse contact.eau@grandbesancon.fr et par téléphone au 03.81.61.59. 60 de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

Nous comptons sur votre coopération pour la réussite de cette enquête.

L'eau, bien précieux, est de plus en plus rare.

Sachons l'économiser par des usages à bon escient.

= classic = GRAND BESANÇON DOUBS

UNE 2^{EME} EDITION DIGNE D'UNE ETAPE DU TOUR

C'est au Belvédère de MONTFAUCON que Victor LAFAY, bien connu à MONTFAUCON, s'est imposé avec brio au terme d'une course en tout point remarquable, grâce, entre autres, aux plus de 60 bénévoles du village.



Après 2 ascensions de la côte de la Malate, connue en France entière maintenant, les coureurs sont passés dans les rues de notre village au milieu d'une foule dense et enthousiaste ... à l'image des enfants du centre aéré avec de multiples panneaux d'encouragement, au premier rang desquels Thibaud PINOT mais aussi Clément BERTHET.



Pour cette édition, les organisateurs avaient choisi d'installer la « Fan zone » sur le parking, face à la boulangerie ... avec écran géant retransmettant en direct la chaîne 21 « L'Equipe », scène, animations... et 2 passages de la course avant de revoir le flux des coureurs regagnant leurs autocars après interview.

Notre boulanger s'étant mobilisé pour assurer une petite restauration appréciée.



Le départ de la course fut donné le matin, sur le parvis de la mairie de Besançon, par les personnalités dont le Maire de Montfaucon.



Un des points les plus spectaculaires fut bien entendu la double montée de la Malate, bien connue nationalement maintenant, avec près de 2 000 personnes.



Point d'orgue : l'arrivée au Belvédère, de toute beauté, a vu les principaux favoris dont Clément BERTHET (6^{ème}) et Thibaud PINOT (5^{ème}) se battre jusqu'aux derniers mètres !!!



Les 500 000 téléspectateurs mesurés, attendent déjà l'édition 2024.

Alain RICHARD

DU COTE DU XVIII^{ème} FESTIVAL

Depuis deux ans, le festival de musique Besançon-Montfaucon se déroule en deux temps musicaux. Premier temps du 26 mai au 29 mai, deuxième temps du 24 au 27 août. Un nom pour ces deux temps :

envolées en musique

Un concert d'ouverture exceptionnel, vendredi 26 mai à 21h à la Basilique de St Ferjeux. Pour Arthur SCHOENDERWOERD il convenait de ne pas oublier un pays en guerre, l'Ukraine. Pour cela, fort de son expérience et relation, nous aurons le plaisir d'entendre un groupe de 9 chanteurs venant de Lviv, (Ukraine) pour un répertoire de chants de jadis et d'aujourd'hui.



Des voix envoûtantes, un timbre particulier, celui de l'Ukraine.

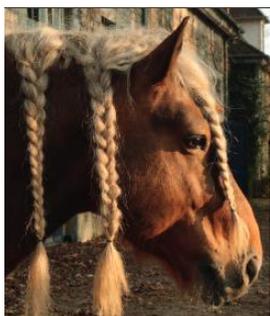
La musique autour du patrimoine, le château d'Etrabonne (XII^{ème} siècle) recevra en sa demeure le festival.



Au programme, visite guidée puis place à la musique avec l'ensemble Les Alizés.

D'Etrabonne à Jallerange où la table sera mise autour de produits régionaux et le traditionnel pique-nique.

Visite guidée du château de Jallerange avant un concert de musique écossaise dans les jardins verdoyants du castel.



Tout étant dans le prestige pour ce qui est du festival de Besançon-Montfaucon, le samedi 27 mai, ROSSINI et l'ensemble CRISTOFORI se retrouveront dans l'enceinte des haras Bisontins. Au programme, la petite messe solennelle. A l'évidence, une soirée musicale de haut niveau.

Le Dimanche du Festival à Montfaucon

Dès 7 h du matin, le château de Montfaucon « ouvrira » ses portes.

Une grande mise en forme par l'éveil du souffle et de la voix, ensuite l'éveil du corps par une heure de yoga.

S'ensuivra un petit déjeuner sur l'herbe offert par le festival aux participants des deux séances d'éveil.



La fin de matinée se terminera à l'église du village autour de chants de l'Inde au son grave du Tempura.

Le Festival de Besançon-Montfaucon chez nos amis Suisse, sur la Via Francigena.

Il est devenu une habitude lors du festival d'Arthur SCHOENDERWOERD, de poser les pupitres et partitions musicales sur la Via Francigena. Cette année, l'ensemble CRISTOFORI poussera les portes du temple du Sentier, canton de Vaud.

En préambule du concert, une visite aura lieu à l'Auberson au musée Baud, instant permettant de découvrir ce qui s'est fait de mieux début du XX^{ème} siècle en matière de micromécanique, boîtes à musique et automates, grande spécialité de nos voisins helvétiques.

S'ensuivra une visite guidée du château de Joux où est mort en captivité le célèbre général Toussaint LOUVERTURE en 1803. La convivialité étant dans l'ADN du festival, un pique-nique tiré du sac devant le château de Joux permettra à chacun d'échanger, de partager sur la musique, mais aussi... le casse-croûte.

Place à la musique pour clôturer ce premier temps musical du festival 2023. C'est au temple du Sentier que sera interprétée la célèbre petite messe solennelle de ROSSINI par l'ensemble instrumental CRISTOFORI.

Jacques TONNERRE



L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE

Comme à notre habitude notre journal local, Montfaucon Infos, a pour principe d'évoquer les événements au village. L'enlèvement de la Vierge en est un.

Le journal régional a largement évoqué ce sujet, il n'est donc pas nécessaire pour nous de faire un Bis repetita de ce qui a été écrit, sauf à compléter que cette sculpture à l'identique se trouve dans beaucoup de villages de notre région, dont une commune toute proche, Gennes. Mais alors qui a fait cette statue ? Des recherches seraient intéressantes à produire. Ce que nous savons par contre, est que la fonderie aurait été en Nord Franche-Comté, ou plus précisément du côté de Langres. Ce point reste néanmoins à valider.

Pour évoquer un certain questionnement à savoir : pourquoi la statue est ainsi orientée ? Pas de réponse liée à un écrit des initiateurs, seule une interprétation : l'orientation aurait été imaginée dans un esprit de protection du village.

Pour revenir à l'enlèvement d'un élément marquant de la commune, et, en disant



marquant, il s'agit du premier point de repère que l'on indique aux visiteurs souhaitant rejoindre les hauteurs du bourg.

Cette statue ne fait pas partie d'une inscription officielle au patrimoine, il n'en demeure pas moins qu'elle fait partie intégrante du patrimoine vernaculaire, et en cela, doit faire l'objet d'un entretien digne de ce nom, pour le respect envers les initiateurs.

C'est donc fait, le conseil municipal en place en a décidé ainsi avec l'appui de l'entreprise CUINET et en utilisant des solutions techniques permettant d'en réduire les coûts d'interventions.

Jacques TONNERRE

UNE A.G. DES DONNEURS DE SANG DU PLATEAU

La salle Marianne a eu l'honneur de recevoir les membres et donateurs de sang de l'association



éponyme du plateau en présence de Monsieur Raymond TOURNIER, Président départemental des donateurs de sang, en présence également de Madame Christine ROBERT, Adjointe représentante du Maire de Montrond.

30 personnes pour entendre la Présidente, Noëlle ANDRE et le déroulé du bilan de l'année écoulée.

Outre les chiffres financiers très satisfaisants, ce qui est à retenir de cela est, avant tout, le nombre de donateurs sur le secteur plateau, soit 450 pour l'année 2022. Si ce chiffre semble, à sa simple lecture, satisfaisant, il n'en est pas moins insuffisant selon la Présidente, au vu des besoins nécessaires pour sauver.

Pour rester dans les chiffres, il faut retenir que l'hôpital Jean MINJOZ a besoin journalièrement de 180 poches de sang, 10 000 poches jour à l'échelon national. Notons également qu'une poche de sang permet de sauver 3 vies. Pour clore ce sujet, sachons que les dons du sang permettent de sauver annuellement 1 million de personnes.

Les repères ci-dessus indiqués par la Présidente parlent d'eux-mêmes pour nous dire que donner son sang est un acte majeur pour sauver.



Et comment ne pas féliciter notre concitoyen, Paul MAISONNIAL, qui compte 150 dons ?

Jacques TONNERRE

ROBERT GASTEL NOUS A QUITTES

Peu après son installation avec Bernadette son épouse, originaire de Besançon, cadre à EDF, Robert GASTEL s'intéresse à la vie du village et participe à la création du football-club.



Du premier stade du Mont, du mini terrain de la rue de la Falaise au stade actuel, Robert aura été avec quelques autres, un inlassable interlocuteur des municipalités pour obtenir un équipement sportif indispensable et digne du village qui se développait.

Bien au-delà de ce rôle, c'est la mission d'éducateur convaincu, compétent, inlassable qui restera présent dans nombre de générations de jeunes et adultes qu'il a guidés vers et pour le football qui aimait.

De la formation de base, à l'objectif d'acquérir le plus haut niveau sportif ... le sport loisirs comptait pour lui, mais le sport assorti de bons de beaux résultats, de la belle performance, encore plus.

Sa contribution à la création du Groupement de jeunes Monts et Vallées, illustre combien il était visionnaire du développement du sport sur notre territoire, vision qu'il faisait partager au sein de l'association des éducateurs.

Indéniablement, le club lui doit une part non négligeable de sa structuration actuelle. Il en est de même de son bon rang régional actuel.

A Bernadette son épouse, Hervé son fils, Leeloo sa petite fille, à leur famille, la communauté villageoise ne peut que témoigner de sa reconnaissance envers Robert.

JEAN PIERRE TISSERAND AUSSI

D'une famille qui a marqué la commune : on note dans la lignée, un Jean-François TISSERAND (dit déjà « tatiche ») maire de 1821 à 1827, son grand-père Albert a été maire de 1935 à 1953, son père Félix, sa sœur Suzanne, son frère Albert ont siégé au conseil municipal.

Agriculteur dans l'âme, il avait repris la ferme familiale en centre village aidée par Christiane, son épouse décédée, et fut le dernier exploitant ayant son siège d'exploitation au village même.

On se souvient de son troupeau remontant la rue des Fontaines, la place de la Grâce Dieu pour gagner l'étable du chemin des Granges.

Tout en exerçant son dur métier, dans des conditions difficiles, Jean Pierre rendit service à la commune en aidant au déneigement et au creusement des tombes au cimetière.

Le conseil municipal a présenté à Sandrine, Anne-Cécile et Aude, tellement proches de leur père et de leur mère, des condoléances attristées.

PC

APRES LE TREMPLIN, EN ROUTE POUR EBULL' SON !

Les 17 et 18 mars derniers, Bande Sonore a organisé deux soirées Tremplin à la salle d'accueil de Montfaucon. A travers la qualité des prestations et le niveau des 10 groupes qui se sont produits, on a pu ressentir l'évolution du festival tout entier... !!

Ils espéraient tous pouvoir décrocher une des 3 places pour les 1-2 septembre mais le public et le jury ont retenu :

- **SERUM K - GAMIN - PHARE** -

Félicitations à eux !! Ils clôturent l'affiche du festival qui, une fois de plus, se bonifie d'année en année ! On vous garantit de retrouver l'ambiance bon enfant, chaleureuse et accueillante qui fait notre différence, mais aussi des décorations et quelques évolutions que l'on garde secrètes pour l'instant...



En marge du tremplin, le samedi midi c'est une vraie fête de la bière qui a été montée. Avec 160 Jarrets frites servis dans une ambiance surchauffée, nos anciens étaient bien décidés à faire partie de la fête eux aussi ! Le *Festival de la bière et du son* peut se féliciter d'avoir réuni 3 générations sur le week-end et c'est ça qu'on aime !

Heureux de voir qu'au fil des années notre festival réjouit de plus en plus de Falcomontais fêtards et/ou bénévoles. Bande Sonore vous dit à bientôt pour plus d'informations sur l'édition 2023 !

UNE INVITATION AU CHATEAU DE CLERON

Grâce à l'initiative de Julien ORSINI, membre du Conseil d'Administration de l'association "Le Château de Montfaucon", et à la gestion millimétrée de l'événement par Françoise ORDINAIRE, secrétaire, 59 membres ont pu bénéficier d'une visite du château et de l'église de Cléron le 15 avril. Nous remercions Madame la Comtesse DE MONTRICHARD qui a chaleureusement accepté de nous recevoir dans son château, et Madame GUILLE qui nous a fait visiter l'église Saint-Siméon.

Avant les visites, 38 personnes se sont retrouvées au "Hameau du Fromage" pour partager un repas très convivial.

Au vu du grand nombre de participants, la constitution de deux groupes a été nécessaire pour organiser les visites. Pour les extérieurs, les parapluies étaient de rigueur, mais cela n'a pas nui à l'intérêt des visiteurs qui

ont suivi avec attention les commentaires de nos deux guides du jour.



Un premier groupe a été accueilli par la Comtesse DE MONTRICHARD en personne pour la visite du château. Après nous avoir présenté le superbe monument vu de l'extérieur, la

Comtesse nous a guidés, à titre exceptionnel, à l'intérieur, où nous avons pu traverser avec elle plusieurs siècles d'histoire.

L'autre groupe a été guidé par Madame GUILLE qui a su intéresser l'auditoire à partir de commentaires très bien choisis sur l'histoire de l'église Saint-Siméon du XIV^{ème} siècle à nos jours.

A l'issue des deux visites, l'association a offert à Madame la Comtesse DE MONTRICHARD et à Madame GUILLE, un panier de produits régionaux et un tee-shirt de l'association en guise de remerciement.



L'association "Le Château de Montfaucon"

PROPRETE DU VILLAGE : PLUIE DU MATIN N'ARRÊTE PAS NOS BENEVOLES

Chaque année, élu(e)s, bénévoles associatifs et habitants se retrouvent pour une matinée « propreté du village ». La descente de la Malate, la Pérouse méritent un passage-ramassage attentif étendu à un grand circuit : château-falaises-fort-poudrières.



Malheureusement... la collecte a été très fructueuse... montrant que de nombreux usagers de l'espace public et de la nature ont à prendre conscience de leurs méfaits !!

Le groupe de près de 30 personnes s'est retrouvé pour un bilan convivial au local de l'association Les Vergers

DYNAMISME DES « VERGERS »

Comme chaque année, l'Association LES VERGERS a tenu son Assemblée Générale il y a quelques semaines. L'occasion de faire le point sur les nombreuses actions conduites par une équipe particulièrement dynamique.



Secrétaire, président et trésorier de l'association

Créée en 2011, l'association a pour but la création, l'entretien et la gestion des Vergers... mais aussi la mise en valeur des paysages de Montfaucon et plus particulièrement du vallon du Château médiéval. Plantations de vignes, entretien des arbres fruitiers... mais aussi bar à huitres éphémère, foins/pique-nique et bien sûr, distillation lors d'une fête originale et populaire ... ont composé l'exercice 2022.

Pour l'année en cours, plein de projets en plus de l'activité habituelle : accueil des moutons, installation d'une citerne pluviale, fabrication de bancs publics et bien sûr, reconduction des habituelles manifestations champêtres tant appréciées.

Et sans attendre, le samedi suivant, le groupe intervenait sur la vigne du parvis communal.



Merci à l'association et merci à tous ses membres bénévoles aussi actifs, compétents que sympathiques

JOURNEE SCRAPBOOKING

Le 25 mars dernier se déroulait à Montfaucon la rencontre annuelle des amatrices de scrap AZZA.

Cette journée fut un franc succès.



Les animatrices de Franche-Comté attendaient de pied ferme les amatrices de scrap pour une intense journée de travail-plaisir.

Tout le monde fut enchanté de passer un moment ensemble comme chaque année.

Nous remercions toutes les personnes positives qui sont venues nous voir, la municipalité pour son accueil, Mme JEANNINGROS et M. QUEUCHE pour les belles photos qu'ils nous ont fournies.

Maryse MERGER (de Montfaucon) ...
« à l'année prochaine »...

CHAMPION DE France

François ORTU, bien connu par celles et ceux qui possèdent un coffre-fort 😊.... est un bon pratiquant de tennis. Avec 2 co-équipiers du club de NANCRAÏ, il vient de conquérir, à Toulouse, le titre de champion de France des + de 45 ans par équipe . Félicitations à l'équipe, et plus particulièrement à François.

Décidément la rue des Fontaines. une rue de champions (NB : on ne vous parle pas de la mairie).



LUTTE CONTRE LES INCIVILITES

Celles-ci se sont multipliées ces dernières semaines, incivilités « bêtes ».

La gendarmerie enquête sur des pistes avérées.

Et ... les premières caméras sont installées



TAP : RALLYE DE PÂQUES

A quelques jours des fêtes de Pâques, le célèbre lapin muni de ses gourmandises a déposé une partie de sa cargaison à la MFR de Morre.

Le beau temps a accompagné toute la journée les 121 enfants du périscolaire de Montfaucon partis à la recherche de son butin à travers un rallye pédestre destiné aux petits et aux grands.

Jean-Baptiste PELLETIER avait préparé avec ses élèves en classe de seconde, une après-midi festive composée de jeux, de rallye photos, énigmes et divers ateliers. A l'issue, tous les chasseurs furent récompensés par des œufs en chocolat.



Les petits à la recherche des œufs en chocolat



À 16h, les élèves ont proposé un goûter aux enfants : gâteaux, jus de fruits ...



Une journée de partage et de convivialité entre les ados de la MFR et les enfants inscrits aux TAP.

Un grand merci à la MFR de Morre pour cet accueil toujours chaleureux de Jean-Baptiste et de ses élèves.

RUCHE AVRIL 2023

Durant la première semaine des vacances de printemps, le centre de loisirs a accueilli une dizaine d'enfants.



Dans une ambiance familiale et joyeuse les enfants ont participé à des ateliers de cuisine : crêpes, pizzas et tiramisu...



Des ateliers d'activités manuelles : masque vénitiens, déco de tabliers, activité dessin de la Joconde...

La semaine s'est conclue par la manifestation de la Classic Grand Besançon où les enfants sont allés supporter les coureurs cyclistes et récupérer pleins de petites surprises !

On se retrouve très vite cet été !

CENTRE AERE (RUCHE) COMMUNAL

Du 10 juillet au 28 juillet 2023

Du 28 août au 1^{er} septembre 2023

Le centre accueillera au maximum 40 enfants de 4 ans (niveau moyenne section) à 12 ans, selon deux formules hebdomadaires :

- A la journée : 5 journées complètes (8h30-18h) – **fermé le 14 juillet**
- A la demi-journée : 4 demi-journées (13h30 – 18h) + 1 journée complète.

Modalités d'inscription : Selon le cas, inscription en ligne possible dès maintenant ou dossier à télécharger à partir du vendredi 3 juin sur le portail citoyen.

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieMontfaucon25660/accueil>

Pour les enfants scolarisés à Montfaucon et leurs frères/ sœurs collégiens :

- Inscription en ligne depuis le planning des activités accessible dans l'espace famille.
- Pour les frères et sœurs collégiens, il faudra au préalable demander à ajouter le (ou les) enfant(s) avant d'accéder au planning et dossier des enfants concernés.

Pour les enfants non scolarisés à Montfaucon : à partir du vendredi 2 juin, le dossier d'inscription sera disponible en mairie ou à télécharger sur le portail citoyen. Cela concerne notamment les enfants en vacances chez les grands-parents.

Pour tous, dès le vendredi 2 juin, sur l'espace citoyen (vignette « ruche été ») accès aux modalités d'accueil, tarifs, programme d'activités et règlement intérieur.

Ces éléments peuvent vous être envoyés par courriel si vous en faites la demande à :

accueildeloisirs@montfaucon25.fr

Mercredi 5 juillet 2023 : clôture des inscriptions.

Nous vous rappelons que l'inscription préalable est obligatoire : Un enfant non inscrit ou dont le dossier est incomplet le jour de l'ouverture ne pourra pas fréquenter le centre.

ACCUEIL DE LOISIRS DES 15-17 ANS (« CHANTIERS DE JEUNES »)

L'accueil de loisirs sera ouvert **du 10 au 28 juillet et du 1^{er} au 4 août**, cette dernière semaine sous réserve d'un minimum de 8 inscriptions.

Les jeunes de 15 à 17 ans seront accueillis dans le cadre d'un centre de loisirs où des activités à engagement civil, citoyen et en faveur du développement durable, leur seront proposées.

Les jeunes villageois de cette tranche d'âge recevront une information détaillée, un bulletin d'inscription à compléter ainsi qu'une invitation à une réunion préparatoire.

A noter qu'en raison de la présence du club du Vieux Manoir sur le site, des activités pourront être communes aux deux organisations.

Demande de renseignements à adresser à Régis SAVOURET : mairie@montfaucon25.fr

INFOS DIVERSES

HORAIRES BRUITS DE VOISINAGE

Les occupants de locaux privés, d'immeubles d'habitation, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, **les travaux de bricolage et de jardinage** utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 19h30
- les samedis : 9h à 12h et 15h à 19h30
- les dimanches et jours fériés : 10h à 12h.

NB : ces dispositions ne s'appliquent pas aux entreprises.

VENTE DE FLEURS POUR LACIM



Les 3 et 4 mai, traditionnelle vente de fleurs pour la fête des mères.

Merci de l'accueil que vous réserverez aux bénévoles.

PORTES OUVERTES AU TENNIS CLUB

Samedi 13 mai, sur les courts de tennis, portes ouvertes du club. A cette occasion, les cours seront en accès libre pour les résidents du village, encadrés par des personnes du club. Possibilité de prêt de matériel.



CONCERT DE L'ECOLE DE MUSIQUE DU PLATEAU

Dimanche 14 mai à partir de 16h à la salle d'accueil, au programme :



1^{ère} partie : les formations orchestrales 1^{ère} et 2^{ème} années.



2^{ème} partie : l'orchestre de pianos, nous fera voyager dans le monde japonais des mangas.

LA MAIRIE RECRUTE UN(E) ATSEM

Pour la rentrée scolaire 2023, la mairie recrute un(e) ATSEM, fonctionnaire ou contractuel(le) de droit public, qui aura une double fonction :

- Assister et accompagner le personnel enseignant
- Participer à l'encadrement du service périscolaire

Profil recherché : être titulaire du CAP d'Accompagnant Educatif Petite Enfance ou du CAP Petite Enfance.

Conditions de travail :

- Un CDD est proposé du 21 août 2023 au 30 juin 2024.
- Temps de travail : 30 heures / semaine annualisé.
- Rémunération : selon l'indice brut 382 (soit 1 467.48€ brut / mois) sur la base de 30 h/semaine.

Si vous êtes intéressé(e), envoyer lettre de motivation + CV à la mairie de Montfaucon par mail : mairie@montfaucon25.fr avant le 16 juin 2023 à 12h.

A RETENIR

EN JUILLET, MUSIQUE ET FESTIVITE AU CHATEAU MEDIEVAL

C'est à noter : le 1^{er} juillet, en soirée, le Brass Band de l'Ecole de Musique du Plateau donnera un concert au château médiéval Soirée avec moment convivial.

La municipalité et l'association le Château travaillent à l'organisation de cette soirée.



AGENDA DU MOIS

■ Lundi 1^{er} mai Municipalité

Trail solidaire.

■ Samedi 6 mai et Dimanche 7 mai F.C.M.M.G.V.

Les seniors B se déplacent à Saône.

Les seniors A se déplacent à Haute Lizaine – les seniors C reçoivent Thise.

■ Lundi 8 mai Municipalité et Association des Anciens Combattants

A 10h30, au Monument aux Morts, cérémonie suivie d'une réception conviviale.

■ Jeudis 11 et 25 mai Ludothèque La Toupie

De 10h30 à 12h, salle Courbet, sur les thèmes « Le Bord de mer » et « la route ».

■ Vendredi 12 mai Association des Familles



APERÔ LITTÉRAIRE
Envie d'échanger sur un livre coup de cœur...
ou juste écouter et découvrir des idées de lecture...
Envie de partager un moment convivial et faire
de notre bibliothèque villageoise
un endroit incontournable...
Alors venez !... On vous attend !
Places limitées - Inscription à la bibliothèque ou
par mail à l'adresse suivante :
bibliotheque.montfaucon@gmail.com
VENDREDI 12 MAI 2023
de 18h30 à 20h00
Bibliothèque de Montfaucon

■ Samedi 13 mai Association des Anciens Combattants

A Arc-et-Senans, congrès départemental suivi d'un repas. Sur inscription.

■ Samedi 13 mai Trail des Forts

De 10h à 17h, passage et ravitaillement, salle d'accueil des parcours 30 et 21 km (préparation dès 5h30).

■ Lundi 15 mai Donneurs de Sang

De 16h à 19h30, à l'espace du Marais de Saône, collecte de sang.

■ Du 14 au 21 mai F.C.M.M.G.V.

Dimanche 14 : Les seniors A reçoivent Perrouse – les seniors B reçoivent La Saugette – les seniors C se déplacent à Emagny.

Au stade de Gennes de 9h30 à 16h30 :

Jeudi 18 : PILI CUP : U7 – U9 et U11F + tournoi de sixte.

Vendredi 19 : Tournoi inter-entreprises et vétérans.

Samedi 20 : PILI CUP : U11G.

Dimanche 21 : PILI CUP U13.

Les seniors B se déplacent à Lièvreumont – les seniors C reçoivent Montrapon.



■ Samedi 20 mai La Paroisse

A 18h, messe.

■ Mardi 23 mai MFR de Morre

De 14h à 17h, Kermesse des voisins et des aînés : jeux – rencontres et moment convivial.

■ Mercredi 24 mai Ministère des Armées

A 20h, au grand Kursaal, concert de musiques militaires au profit des blessés de l'Armée de Terre.



■ Samedi 27 mai F.C.M.M.G.V.

Loto du club à Nancray

■ Dimanche 28 mai F.C.M.M.G.V.

Les seniors A se déplacent à Besançon foot.

■ Lundi 29 mai La Pétanque

A partir de 10h30, tournoi de pétanque. Sur inscription par doublette constituée avec une participation de 10€ par équipe. Récompense pour les 4 ou 6 meilleures doublettes suivant le nombre d'inscriptions (Tehiti).

Renseignement et inscription au 07 88 30 30 47

ETAT CIVIL

NAISSANCE

7 avril : Alcor, fils de Christelle SANCHEZ et Mathieu THIVET

DECES

24 mars : Richard GAUTHIER, 73 ans

31 mars : Jean Pierre TISSERAND, 79 ans

INFORMATIONS MAIRIE

Ouverture du secrétariat de mairie :

Du lundi au vendredi	de 10 h 30 à 12 h
Le mercredi soir	de 17 h à 19 h
Le samedi matin	de 9 h à 12 h

Allo « Mairie urgence » : 06.08.80.41.87

Téléphone :	03.81.81.45.71
Courriel :	mairie@montfaucon25.fr
Site :	www.montfaucon25.fr

Montfaucon Infos



Directeur de publication : P. Contoz
Responsable de rédaction : J. Tonnerre
Équipe de rédaction : J. Tonnerre, M. Grandclaude
Membres extérieurs : Ch. Midali, JC Queuche
Crédit photos : JC Queuche, P. Contoz, R. Savouret, L. Grandclaude, Est Républicain.

Imprimé et diffusé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique